

CONVOCAATION – Session 2026**EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE****DESSINATEUR-TRICE CFC**
Orientation ARCHITECTURE**Chef-expert :**

Monsieur Yann Ferry

Tél. : 079 327 56 59

Courriel : yf@fp-architectes.ch**TÉLÉPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

11 mai 2026 de 08h30 à 16h00	TRAVAUX PRATIQUES DÉFENSE DU DOMAINE À OPTION	
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• Angela Adam• Luis Ahlo	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• Jean-Pierre Lutz• B. Tschanz
Salle D304 + D305 CPNE – Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel		
Horaire	Salle D304	Salle D305
08H30 – 09H00	NE.23.1268	NE.22.0726
09H10 – 09H40	NE.24.2122	NE.22.0955
09H50 – 10H20	NE.22.1182	NE.26.0398
10h40 – 11h10	NE.22.2363	NE.22.1532
11h20 – 11h50	NE.23.1184	NE.22.0402
12H00 – 12H30	NE.23.1524	BE.23.2210
13H30 – 14H00	BE.22.2620	NE.22.0498
14H10 – 14H40	NE.25.2721	NE.24.2494
14H50 – 15H20	NE.22.0413	NE.22.1007
15H30 – 16H00	BE.22.1825	-

13 mai 2026 de 08h00 à 15h00 Salle D308 CPNE – Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES
	Tout-e-s les candidat-e-s
	Horaire : 08h00 – 09h30 : Connaissances prof. générales 10h00 – 11h30 : Connaissances matériaux 14h00 – 15h00 : Calcul professionnel Attention : 15% de temps en plus pour les candidat-e-s avec mesures
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • 07h45 – 11h45 : Yann Ferry • 13h45 – 15h15 : Yann Ferry

18 mai 2026 à 13h30 Salle D308 CPNE – Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	PRÉPARATION DES PLACES DE TRAVAIL ESSAIS ET INSTALLATION INFORMATIQUE
	Tout-e-s les candidat-e-s
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • Thierry Rousselot

Le dossier de formation, les documents relatifs aux cours interentreprises et la littérature spécialisée autorisée peuvent être utilisés comme aide.

La Norme 400, sous forme papier, est autorisée durant l'examen pratique.

Pour le travail pratique, le-la candidat-e devra se munir du papier nécessaire pour tout l'examen, de son ordinateur et logiciels (sans bacad) sans aucune préparation (cartouche, etc.).

Il sera interdit d'entrer ou de sortir de la salle avec un rouleau ou un document en rapport ou non avec l'examen.

Le-la candidat-e ne respectant pas ces directives sera renvoyé-e immédiatement et son examen sera annulé.

Le-la candidat-e présentera aux expert-e-s les dessins exécutés durant les cours. Les machines à calculer et les chablon sont autorisés. Les candidat-e-s DAO n'auront aucune disquette personnelle et ne pourront en aucun cas en sortir de la salle d'examens.

19 mai 2026 de 07h30 à 18h30 Salles D308 et D309 CPNE – Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES PLANS D'EXÉCUTION, ÉTUDE DE DOSSIERS, DESSIN
	Tou-te-s les candidat-e-s
	Réponses aux questions par les expert-e-s responsables des TPI (08h00-09h00) Pause de midi obligatoire de 45 min (11h45-12h30) Attention : pas de temps supplémentaire pour les candidat-e-s avec mesures
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • 07h30 – 11h45 : Yann Ferry (07h30-08h00 prépa. matériel + info) • 12h30 – 18h30 : Aliénor Zaffalon

20 mai 2026 de 07h30 à 18h30 Salles D308 et D309 CPNE – Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	TRAVAUX PRATIQUES PLANS D'EXÉCUTION, ÉTUDE DE DOSSIERS, DESSIN	
	Tou-te-s les candidat-e-s	
	Pause de midi obligatoire de 45 min (11h45-12h30) Attention : pas de temps supplémentaire pour les candidat-e-s avec mesures	
	Dès 18h30, affichage des plans	
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • 07h30 – 11h45 : Yann Ferry • 12h30 – 18h30 : Julien Blaser 	

21 mai 2026 de 08h30 à 16h00 Salles D308 et D309 CPNE – Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	ENTRETIEN RELATIF AUX TRAVAUX PRATIQUES	
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • Angela Adam • B. Tschanz 	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • A définir • Maël Stücki
Horaire	Salle D308	Salle D309
08H30 – 09H00	NE.23.1268	NE.22.0726
09H10 – 09H40	NE.24.2122	NE.22.0955
09H50 – 10H20	NE.22.1182	NE.26.0398
10H40 – 11H10	NE.22.2363	NE.22.1532
11H20 – 11H50	NE.23.1184	NE.22.0402
12H00 – 12H30	BE.23.2210	NE.23.1524
13H30 – 14H00	BE.22.2620	NE.22.0498
14H10 – 14H40	NE.25.2721	NE.24.2494
14H50 – 15H20	NE.22.0413	NE.22.1007
15H30 – 16H00	BE.22.1825	-

22 mai 2026 de 08h00 à 18h00 Salles D308 et D309 CPNE - Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	CORRECTION DES TRAVAUX D'EXAMEN	
	Uniquement les expert-e-s	
	Horaire : <ul style="list-style-type: none"> • 08h00 – 08h15 : accueil • 08h15 – 12h30 : corrections par groupes • 12h30 – 14h00 : repas discussion • 14h00 – 18h00 : fin des corrections et synthèse 	

22 mai 2026 de 18h00 à 19h00 Salles D308 et D309 CPNE - Pôle BC Maladière 62 2000 Neuchâtel	CLÔTURE TAXATION EXAMENS
	Uniquement les expert-e-s
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• Commission d'expert-e-s dans son entier

CULTURE GÉNÉRALE

L'examen de culture générale aura lieu le **29 mai 2026**, selon la convocation qui sera adressée séparément aux candidat-e-s concerné-e-s.

12 juin 2026 dès 17h00	AFFICHAGE DES RÉSULTATS sur internet
-----------------------------------	---

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s les décisions d'échec seront notifiées par lettres recommandées.

La convocation et la liste des candidat-e-s neuchâtelois-es ayant réussi leurs examens peuvent être consultées en tout temps sur le site : www.ne.ch/examens.

Les autres candidat-e-s doivent se renseigner auprès du service de la formation professionnelle de leur canton.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexes :

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution :

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et membres de la CEFA
- au CPNE-Pôle BC
- au SFP BE